

Il vous sera également possible de les contacter via différents canaux mis à disposition ;
Par téléphone du lundi au jeudi de 9h à 18h30 et le vendredi jusqu'à 17h30, au 05 64 88 02 34
Par mail à contact@helloasso.com ou via le [formulaire de contact](#) dédié

Le paiement dématérialisé de la licence

POURQUOI *dématérialiser* LA GESTION DE VOS ADHÉRENTS AVEC HELLOASSO ?

- PERSONNALISATION sur mesure**
Adaptez facilement le formulaire d'adhésion aux besoins et spécificités de votre association.
- Suivi EN TEMPS RÉEL**
Visualisez et analysez l'évolution des adhésions, et gagnez du temps dans la gestion de votre trésorerie.
- VERSEMENTS à la demande**
Recevez automatiquement les montants collectés chaque mois ou à la demande sur le compte bancaire de votre association.
- GAIN de temps**
La gestion optimisée de vos adhérents et paiements vous libère du temps pour votre activité associative.
- POUR VOS adhérents**
La simplicité de l'adhésion en ligne et la renommée de HelloAsso assurent une inscription optimale et rassurante à vos adhérents.
- 0 frais, 0 COMMISSION**
Une solution entièrement gratuite, sans frais caché, votre association reçoit chaque euro récolté sur son compte.

Via un processus simple de la part du club sur l'extranet FBI v2 de la FFBB, l'association sera en mesure d'accepter les paiements en ligne de la part des contributeurs et futurs licenciés.

Le parcours se dessine en **8 étapes**, clairement identifiées :

- 1. Activation du service :** le club lie ses comptes FBI et HelloAsso depuis FBI. Il saisit ensuite les montants des cotisations et coche la case d'activation du service.
- 2. Envoi de la préinscription :** le club génère et envoie le lien de préinscription à la demande
- 3. Saisie du formulaire :** le licencié saisit les informations nécessaires à sa prise de licence
- 4. Paiement en ligne :** le licencié effectue, s'il le souhaite, son paiement en ligne par carte bancaire
- 5. Intégration dans FBI :** les données sont alors intégrées automatiquement dans FBI
- 6. Contrôle de la préinscription :** le club effectue les contrôles nécessaires et valide la préinscription
- 7. Contrôle de la licence :** le Comité effectue les contrôles nécessaires et valide la licence
- 8. Envoi de la e-licence :** FBI envoie alors automatiquement la e-licence au licencié

Le processus de connexion s'opère depuis l'interface de FBI v2.

- Se connecter au « compte parent » du club (celui disposant de tous les accès)
- Se diriger vers « Organismes » puis « Votre organisme »
- Dans l'onglet « e-licence », cliquer sur « Connecter mon compte HelloAsso »
- Laissez vous guider par la suite des étapes

Il n'est pas nécessaire de recréer un compte HelloAsso si votre association en possède déjà un.

Quelques points importants !

- Aucun contact ne pourra être prit par la plateforme si vous ne fournissez pas de numéro de téléphone sur le compte de votre association.
- Les montants à saisir correspondent à l'adhésion, c'est-à-dire au prix payé par le licencié pour sa licence.
- Si aucune valeur n'est saisie au regard d'une offre de pratique ou d'une catégorie, le paiement en ligne ne sera alors pas proposé pour cette dernière.
- Le paiement en 3x sans frais est disponible si le club coche la case prévue à cet effet.
- Le club a le choix de prendre en charge, ou non, une ou plusieurs assurances sur la licence.

La plateforme offre deux (2) possibilités aux associations pour récupérer les paiements effectués en ligne

1. Le versement mensuel et automatique de la plateforme
2. Le déclenchement manuel de la part de l'association, quand vous le souhaitez